

# REGLEMENT & INFORMATIONS

## 1/ EPREUVE

La 4<sup>ème</sup> édition du **FULL MOON TRAIL** aura lieu le Samedi 23 Mars, à Nessadiou (Commune de Bourail). Il s'agit d'un trail individuel nocturne, sur deux parcours : 12km ou 9km sur la propriété LAIGLE au départ de l'Auberge du pêcheur. Elle est ouverte aux hommes et femmes majeurs et aux mineurs nés entre 2000 et 2004.

**Matériel obligatoire pour la course** : Une source lumineuse, chaussures fermées et au minimum 1,5L d'eau. Des ravitaillements en eau sont prévus.

Vos dossards vous seront remis le jour même jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Les mineurs devront faire remplir par leurs parents une autorisation parentale au moment de l'inscription.

## 2/ DEROULEMENT

Les participants sont accueillis l'après-midi sur le site, à l'Auberge du pêcheur pour l'enregistrement et le retrait des dossards.

**Le départ sera donné à 19h à l'entrée de la propriété**, et l'arrivée se situera devant le Snack-bateau. L'organisation mettra en place un ravitaillement en eau sur le parcours.

A l'arrivée un repas vous sera proposé (réservation au moment de l'inscription) et la soirée sera clôturée par un grand bal des trailers animés par des groupes locaux.

## 3 / DROIT D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.eticket.nc> (paiement par carte bancaire) ou dans le magasin **Terre de running au quartier latin** (paiement en espèces, chèques ou carte bancaire).

Pour valider son inscription, chaque participant doit :

- fournir un certificat s'il présente des contre-indications médicales.
- payer le montant relatif à son parcours et sa catégorie d'âge : 3000cfp

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 500 participants.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'individu a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

Aucun remboursement ne sera effectué après clôture des inscriptions.

**La date limite d'inscription est le Mercredi 20 Mars à 17h.**

#### 4/RETRAIT DES DOSSARDS

**ATTENTION** : Au moment de votre inscription un dossard vous sera attribué automatiquement. Une fois votre réservation validée vous pourrez retirer votre dossard à Terre de running (au Quartier Latin) muni de votre confirmation d'inscription comportant votre numéro de dossard.

#### **Annulation / Remboursement**

Si vous souhaitez annuler votre participation au **FULL MOON TRAIL**, pour vous faire rembourser votre inscription (hors frais bancaires), vous avez jusqu'à jeudi soir minuit AVANT LA COURSE, pour nous le signaler par mail.

Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse : [challenge-org@canl.nc](mailto:challenge-org@canl.nc).

Merci de préciser dans le mail, vos coordonnées, n° de billet et/ou n° de commande

**Assurance** : elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.

**Domage matériel** : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

#### 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au parcours du **FULL MOON TRAIL** est ouverte à toute personne, homme(s), femme(s) ou enfants nés en 2000 ou avant et aux mineurs nés entre 2001 et 2004 (sous réserve d'autorisation parentale).

Les conditions durant le raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants...). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur un parcours chronométré de 11 kms, en montagne.

La participation au **FULL MOON TRAIL** entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

#### **- Condition médicale**

Si aucune maladie n'est déclarée dans le questionnaire médical, j'atteste que les indications remplies sont exactes et que je ne suis atteint à ma connaissance d'aucune des pathologies inscrites sur ce questionnaire médical.

J'accepte les présentes règles de course et accepte de participer sous mon entière responsabilité. Je renonce à toute poursuite contre les organisateurs de l'évènement ou ses sponsors.

De plus, pour votre propre sécurité la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant votre inscription vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

#### **- Sécurité et assistance médicale**

**Les postes de secours**, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

**Les secouristes** sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

Tout participants faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence** ;
- faire appeler le **numéro d'urgence** par une autre personne.

Chaque participant a **l'obligation de porter assistance à toute personne en danger** et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous les moyens appropriés, y compris héliportés. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **78 51 83**

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Tout participant qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est de même interdit de couper un sentier, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

#### **- Postes de contrôle et postes de ravitaillement**

Un contrôle peut être effectué à tout poste de ravitaillement.

**Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement.**

Les ravitaillements proposeront de l'eau et de la nourriture.

#### **- Abandon et rapatriement**

Sauf blessure, **un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle.** Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au village en toute sécurité.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'Organisateur**, devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

## 5/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

**En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux...), le raid sera annulé.

**En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.**

Le parcours et les profils de la course sont donnés sur le site de Challenge Organisation

(<http://www.challenge-org.nc/>)

## 6/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu à l'arrivée à l'issue de la course.

## 7/ RESTAURATION & HEBERGEMENT

L'Auberge du pêcheur propose :

- un barbecue : 2 750f/personne
  - un petit déjeuner : 850f/personne
- A réserver au moment de l'inscription

Et le camping : 525f/personne

*(Vous devez apporter vos propres affaires de camping)*

## 8/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous vous invitons à suivre les résolutions de la charte d'éco-citoyenneté des sportifs de plein air, rédigée par la direction de l'environnement de la Province Sud.

## 9/ IMAGE

Par sa participation au **FULL MOON TRAIL** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre du **FULL MOON TRAIL** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**La participation au FULL MOON TRAIL implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.**



terre de running



## 10 / RENSEIGNEMENTS:

**Challenge Organisation** : 3 Impasse UITOE, RP plage de Magenta

BP 9131 - 98 807 Nouméa

Tel : 25 35 11

Web: [www.challenge-org.nc](http://www.challenge-org.nc) / email: [challenge-org@canl.nc](mailto:challenge-org@canl.nc)